



Rapport

Développement Durable

Site de Saint-Alban Saint-Maurice

Édition 2020



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	5
INTRODUCTION	6
1. ENVIRONNEMENT	8
Un acteur industriel responsable	
Produire de l'électricité dans une démarche éco-responsable	
Garantir un haut niveau de sûreté	
Protéger l'environnement	
Maîtriser et réduire les rejets	
Diminuer les déchets et préserver les ressources	
S'engager pour la biodiversité	
2. SOCIAL	22
Un employeur responsable	
Protéger et assurer la sécurité des salariés	
Recruter, former et développer les compétences	
Favoriser la qualité de vie et la santé au travail	
3. ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ	32
Un partenaire durable du territoire	
Contribuer au développement économique du territoire	
Investir pour l'avenir	
Informier : un devoir de transparence	
S'impliquer et s'engager dans la vie locale	
Favoriser l'économie circulaire	
Encourager la mobilité électrique	
POUR EN SAVOIR PLUS :	44
EDF en région	
ANNEXES	46

ÉDITORIAL

« Cette publication paraît dans un contexte inédit, au moment où le monde connaît une crise sanitaire sans précédent. Les conséquences, d'abord humaines, sont multiples et les répercussions seront fortes. Dans ce cadre, plus que jamais, et forte des valeurs qui animent l'entreprise, EDF considère que la performance est indissociable des Hommes, au coeur des enjeux de Développement Durable.

Ce document a pour vocation de dresser un état des lieux de nos responsabilités : responsabilité d'acteur industriel, responsabilité d'employeur engagé et responsabilité de partenaire durable du territoire.

Cet engagement pour assurer un service essentiel, la production d'électricité, la centrale nucléaire de Saint-Alban le porte avec le professionnalisme de l'ensemble de ses 765 salariés EDF et des 379 salariés d'entreprises partenaires. L'ambition du site est un projet qui nous ressemble, industriel et humain, avec une vocation simple « Fiers de produire ensemble, tout simplement ».

Le développement durable et l'amélioration continue sont bien évidemment des leviers d'efficacité et de création de valeurs dans la durée. Ainsi, le programme Grand Carénage, qui vise à prolonger la durée de fonctionnement du site au-delà de 40 ans, s'appuie sur cette vision responsable de la performance d'une entreprise : financière, environnementale, sociale et sociétale.



Au travers de son Système de Management Environnemental et conformément à la norme ISO 14001, le site s'engage à répondre aux défis du changement climatique, à optimiser l'utilisation des ressources naturelles, à préserver l'environnement, à porter une attention toute particulière aux personnes, à dialoguer avec les parties prenantes et à rendre compte de ses activités vis à vis des pouvoirs publics, des élus, des associations, des riverains et plus largement de l'ensemble des parties prenantes locales.

Le développement durable fait partie de l'ADN du groupe EDF et s'inscrit dans sa raison d'être : « Construire un avenir énergétique neutre en CO₂, conciliant préservation de la planète, bien être et développement grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants ».

Par une étroite collaboration et des actions conjointes avec tous ses partenaires, la centrale de Saint-Alban prépare un avenir énergétique sûr, compétitif, bas carbone, qui s'inscrit pleinement dans le mix-énergétique de demain.

Nicolas DELECROIX,
Directeur de la centrale



Fiers de produire ensemble
tout simplement

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DU SITE

Repères, date et chiffres clés

La centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice, d'une superficie de 180 hectares, est située sur les communes de Saint-Maurice l'Exil et de Saint-Alban du Rhône, en Isère. Elle est implantée au carrefour de cinq départements (Isère, Rhône, Loire, Ardèche et Drôme).

Composée de deux unités de 1 300 MW, elle produit en moyenne 18 milliards de kWh par an, soit près de 5% de la production nucléaire française.

765 femmes et hommes et 379 prestataires permanents se mobilisent 24h/24 et 7 jours sur 7 pour produire près de 30 % des besoins en électricité de la région Auvergne- Rhône-Alpes.

Une électricité sûre, compétitive et bas carbone.



La centrale de Saint-Alban est certifiée **ISO 14 001**
(Système de Management de l'Environnement)

QUELQUES DATES CLÉS

1975

- Choix du site

1979

- 1^{ères} fondations

1985 et 1986

- Mise en service des deux unités de production respectivement en 1985 pour l'unité n°1 et en 1986 pour l'unité n°2

1997 et 1998

- 1^{ères} visites décennales des deux unités de production

2004

- Mise en service du simulateur (réplique exacte de la salle de commande) dédié à la formation des équipes
- Certification du Système de Management de l'Environnement suivant la norme ISO 14001

2007 et 2008

- 2^{èmes} visites décennales des deux unités de production

2010

- Mise en place du Peloton Spécialisé de Protection de Gendarmerie (PSPG)

2013

- Participation à la campagne régionale d'information sur les risques industriels, pilotée par la DREAL

2015-2020

- Programme Grand Carénage : 1 milliard d'euros pour le site

2016

- 35 millions d'euros d'investissement dans le programme PARTNER (Parc tertiaire Nucléaire Eco Rénové)
- Construction des Diesels d'Ultime Secours (DUS), une modification post-Fukushima

2017 et 2018

- 3^{èmes} visites décennales des deux unités de production

2019

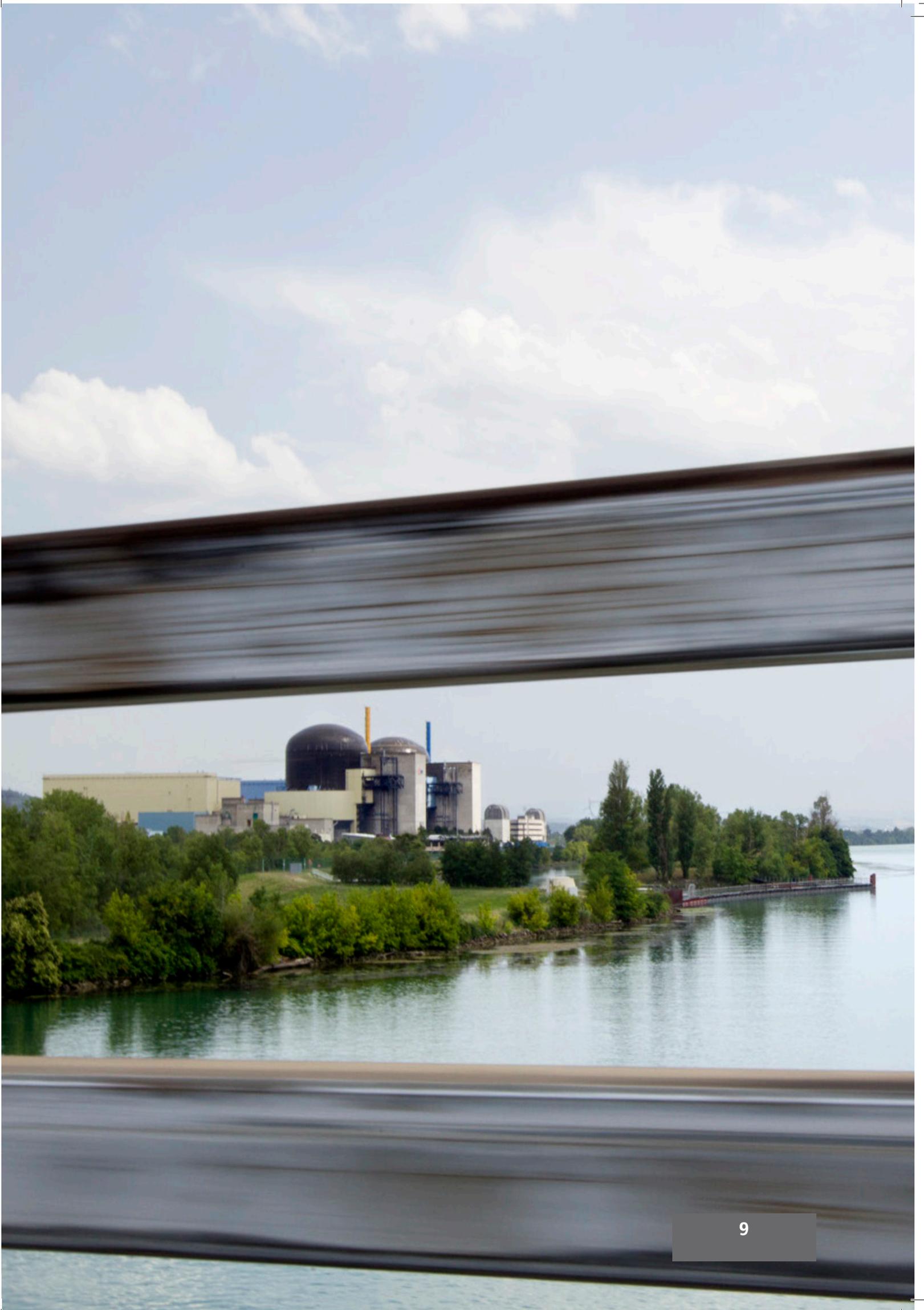
- Extension du périmètre PPI (Plan Particulier d'Intervention) de 10 à 20 km autour de la centrale (137 communes, près de 345 000 riverains)



Construction de la centrale

1

ENVIRONNEMENT
**UN ACTEUR
INDUSTRIEL
RESPONSABLE**



PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ DANS UNE DÉMARCHÉ ÉCO-RESPONSABLE

En tant qu'acteur industriel éco-responsable, la centrale nucléaire de Saint-Alban intègre les exigences environnementales dans l'ensemble de ses activités. La démarche d'amélioration continue, pour réduire au minimum les effets sur le milieu naturel qui l'entoure, constitue l'un des engagements de la politique environnementale d'EDF. Dans ce cadre, la centrale nucléaire de Saint-Alban dispose d'un Système de Management de l'Environnement certifié ISO 14001.

L'ÉNERGIE D'ORIGINE NUCLÉAIRE EST UNE ÉNERGIE À TRÈS FAIBLE ÉMISSION DE CO₂

De part sa très faible émission de CO₂ par kWh produit, l'énergie nucléaire constitue une réponse durable aux enjeux énergétiques et environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

La réduction des émissions de CO₂ est le premier des six objectifs de responsabilité d'entreprise du groupe EDF. Il répond à une attente sociétale forte en matière de lutte contre le réchauffement climatique.



Une ambition :
**« Être l'électricien performant
et responsable, champion de la
croissance bas carbone »**

EDF, UN GROUPE FORTEMENT ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'engagement pris par tous les États lors de la COP21 visait à limiter à + 2°C la hausse des températures en 2100. Il a créé un déclic collectif pour agir autrement. L'efficacité énergétique et la décarbonation de l'économie sont les deux grands leviers pour relever ce défi. Parce qu'en France, l'électricité est décarbonée à 97 %*, EDF jouera un rôle moteur dans l'atteinte de cet objectif.

Producteur d'une électricité décarbonée, porteur de solutions très bas carbone vers les clients et les territoires, EDF est un acteur majeur de la transition énergétique. Aujourd'hui, de nouvelles façons de se déplacer, de produire ou de consommer l'électricité émergent. L'électricité rend ainsi possible une croissance et un bien-être citoyen et durable, en parfaite cohérence avec les orientations de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).

EDF affiche un kilowattheure avec une faible intensité carbone, 55 g de CO₂ / kWh en 2019, un des meilleurs au monde et cinq fois inférieur à la moyenne du secteur électrique européen. Cette performance est possible grâce à la place forte du nucléaire dans son mix énergétique et à la montée en puissance des énergies renouvelables.

Par ailleurs, le Groupe s'engage à baisser de 40 % ses émissions de CO₂ d'ici à 2030 et vise la neutralité carbone en 2050.

Devenons l'énergie qui change tout.

* Emissions directes hors analyse du cycle de vie (ACV) des moyens de production et des combustibles.

GARANTIR UN HAUT NIVEAU DE SÛRETÉ

LA SÛRETÉ EST LA PRIORITÉ PREMIÈRE D'EDF, DE LA CONCEPTION À L'EXPLOITATION

La centrale de Saint-Alban assure sa production d'électricité avec de fortes exigences et a mis en place, dès sa conception, des processus de sûreté très stricts afin de protéger les Hommes et l'environnement.

La sûreté nucléaire est l'ensemble des dispositions techniques, humaines et organisationnelles mises en oeuvre à toutes les étapes de la vie d'une centrale nucléaire pour protéger, en toutes circonstances, la population et l'environnement contre une éventuelle dispersion de produits radioactifs. Ces dispositions sont prises en compte dès la conception de l'installation, intégrées lors de sa construction, renforcées et toujours améliorées pendant son exploitation et, enfin, conservées durant sa déconstruction. L'ambition exprimée est de rechercher l'excellence dans l'ensemble des activités.



La sûreté est d'abord une affaire d'exploitant. C'est en effet à l'exploitant de garantir la sûreté de son outil de production, par la formation, les compétences et la «culture sûreté». La bonne conduite du réacteur, sa maintenance, la capacité de réaction à des situations exceptionnelles sont primordiales dans l'apparition ou la maîtrise d'un événement. La sûreté en exploitation n'a ainsi cessé de s'améliorer en fonction de l'évolution des connaissances et de l'expérience d'exploitation dans le monde entier.

Les équipes sont régulièrement auditées par des entités internes à EDF et des instances internationales (WANO : World Association of Nuclear Operators) et l'AIEA (Agence Internationale pour l'Énergie Atomique). L'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) est aussi chargée de contrôler le respect des référentiels de la centrale.

Une centrale nucléaire vit au rythme des arrêts programmés de ses unités de production d'électricité. Ces arrêts programmés permettent de réaliser des contrôles et des opérations de maintenance qui garantissent la sûreté des installations dans la durée. En 2019, le site de Saint-Alban a réalisé une visite partielle sur l'unité de production n°2 de septembre à novembre.

19 inspections de l'ASN en 2019 et
1 inopinée

81 millions d'euros ont été consacrés à l'ensemble de la maintenance industrielle, le fonctionnement et l'ingénierie en 2019

10 millions d'euros ont été investis dans le projet MEEI sur les cinq dernières années

Trois types d'arrêts programmés pour maintenance sont réalisés en lien étroit avec l'Autorité de sûreté nucléaire :

- **ASR : Arrêt pour Simple Rechargement**
- **VP : Visite Partielle** qui permet le rechargement du combustible et un important programme de maintenance
- **VD : Visite Décennale** qui comporte, en plus du programme de la visite partielle, des contrôles approfondis, des épreuves réglementaires de la cuve du réacteur, du circuit primaire et de l'enceinte du bâtiment réacteur

FOCUS : La centrale est engagée dans le projet MEEI (maintenir un état exemplaire des installations). Il couvre aussi bien l'état des bâtiments que la tenue des chantiers ou encore le comportement responsable des salariés.

UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS PERMANENT

Les compétences humaines et l'organisation doivent être adaptées à l'outil de production en situation normale ou incidentelle. Chaque année, de nombreux exercices sont programmés. Quinze exercices de crise ont ainsi été organisés en 2019 dont quatre avec les secours extérieurs : SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) et le SAMU (Service d'aide médicale urgente).

Ces exercices permettent de maintenir le niveau de performance de l'organisation interne, de tester les matériels et de vérifier la bonne coordination des équipes avec les secours externes.

FIABILISER LES INTERVENTIONS

Consciente que le facteur humain joue un rôle essentiel dans l'amélioration de ses résultats, la centrale nucléaire de Saint-Alban a déployé depuis plusieurs années des pratiques de fiabilisation des interventions humaines. Ces pratiques visent à sécuriser une intervention en limitant les risques d'erreur humaine. Des méthodes de travail ont été mises en place pour accompagner les salariés.

Sept outils peuvent être déployés en amont, pendant ou en aval de l'intervention : le « pré-job briefing » (en amont de l'intervention), la « minute d'arrêt » (pour être parfaitement conscient de son environnement de travail), la « communication sécurisée » (pour garantir la bonne compréhension des actions à réaliser), le « contrôle croisé », l'« autocontrôle », le « debriefing » (après l'intervention, pour capitaliser l'expérience) et l'adhérence aux procédures.



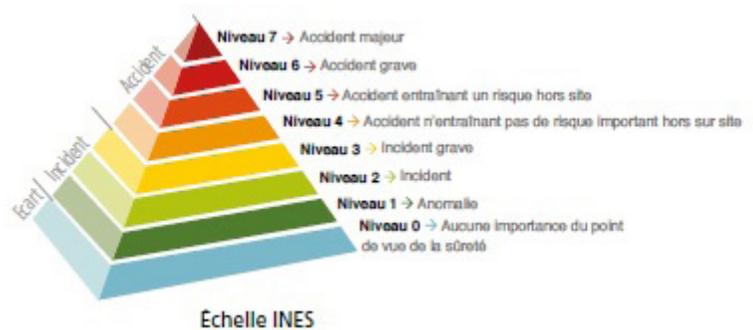
Salle de commande

FOCUS : LA FARN

La Force d'Action Rapide du Nucléaire a été créée suite à l'accident de Fukushima. Elle est en capacité d'intervenir en moins de 24h sur une centrale nucléaire avec ses ressources humaines et matérielles afin de limiter les conséquences d'un éventuel accident. Pour ce faire, la FARN est à même d'apporter et de mettre en oeuvre ses moyens autonomes de réalimentation en eau, en électricité et en air et une capacité d'appui à la centrale.



Exercice de la FARN



1 événement de sûreté de niveau 1 en 2019

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Avant même la construction d'une installation nucléaire, EDF procède à un bilan radiologique initial de chaque site ; il constitue la référence du site pour le suivi environnemental. Le site de Saint-Alban dispose de ses propres laboratoires et effectue en permanence des mesures de surveillance de l'environnement. Elle fait également réaliser, chaque année, par des laboratoires extérieurs qualifiés (IRSN, laboratoires universitaires et privés), une étude radio-écologique et hydro-biologique afin de suivre l'impact du fonctionnement de ses installations sur les écosystèmes. Tous les 10 ans, une étude radio-écologique plus approfondie est également menée. La maîtrise des événements susceptibles d'avoir des effets sur l'environnement repose sur un système complet de surveillance au sein et autour de la centrale. Elle s'appuie également sur un engagement de suivi des règles de prévention par les équipes, à tous les niveaux.

UNE SURVEILLANCE CONTINUE

Le dispositif de contrôle et de surveillance régulière de l'environnement représente 20 000 mesures annuelles qui sont réalisées tant dans l'écosystème terrestre, dans l'air ambiant, que dans les eaux de surface et souterraines. Ce programme de surveillance est établi conformément à la réglementation. Il définit la nature, la fréquence, la localisation des différents prélèvements réalisés, ainsi que la nature des analyses à effectuer. Sa stricte application fait l'objet de contrôles programmés et inopinés de la part de l'Autorité de sûreté nucléaire qui réalise des expertises indépendantes.

Près de **40** personnes se consacrent à la surveillance de l'environnement. Des mesures sont réalisées en continu pour la radioactivité ambiante ou de façon périodique (quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles) sur les poussières atmosphériques, l'eau, le lait et l'herbe autour de la centrale

20 000 mesures environnementales

5 300 prélèvements **2 000** analyses

De nombreux points de surveillance :

34 balises **31** piézomètres

9 stations de prélèvement

Analyses au laboratoire

RECONNAISSANCE DE NOTRE LABORATOIRE ENVIRONNEMENT * (AUDIT COFRAC)



Tournée environnement

Le laboratoire environnement de la centrale de Saint-Alban a poursuivi le développement de sa démarche qualité par la réalisation d'évaluations selon la norme internationale NF EN ISO/CEI 17 025 qui fait référence dans le domaine des laboratoires. Cette évaluation, menée sous forme d'audits, est réalisée par le Comité Français d'accréditation (COFRAC). Ainsi, au-delà d'une réponse aux exigences réglementaires, le laboratoire est engagé dans une démarche reconnue à la fois par l'ASN (qui délivre l'agrément) et par le COFRAC (qui délivre l'accréditation). Cette double reconnaissance permet de garantir la qualité des mesures réalisées par le laboratoire du site.

Les résultats des mesures sont consignés dans des registres réglementaires, transmis tous les mois à l'ASN, ainsi qu'au Réseau National de Mesure de la Radioactivité de l'Environnement (RNM). Conformément à l'article L125-15 et L125-16 du Code de l'environnement, tous les événements environnementaux, y compris les plus minimes, sont rendus publics. Un bilan synthétique est publié mensuellement sur le site Internet www.edf.fr/saint-alban, consultable par tous.



Tournée environnement

2 événements significatifs pour l'environnement ont été déclarés en 2019

Certification ISO 14001 du Système de Management Environnemental depuis 2004 : cette norme internationale certifie l'existence et l'efficacité des démarches environnementales en vigueur. Des audits de suivi réalisés par un organisme certificateur externe (AFNOR) en 2010, 2012, 2016 et janvier 2020 ont permis de maintenir avec succès la certification du site. Ces audits sont complétés chaque année d'un audit interne réalisé par un auditeur externe à la centrale, afin de maintenir un regard extérieur et une dynamique permanente d'amélioration de nos pratiques et de nos performances dans le domaine de l'environnement.

* Laboratoire agréé par l'Autorité de sûreté nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'Autorité de sûreté nucléaire.

MAÎTRISER ET RÉDUIRE LES REJETS

Comme beaucoup d'activités industrielles, l'exploitation d'une centrale nucléaire produit des effluents liquides et gazeux. Ils sont traités avant d'être stockés puis contrôlés avant et pendant leurs rejets.

Les activités nucléaires et industrielles génèrent plusieurs types d'effluents sous différentes formes. Ces rejets sont réglementés via une autorisation qui fixe l'ensemble des limites à respecter pour chaque type d'effluents. Les rejets radioactifs liquides et gazeux contiennent principalement du tritium(*), du carbone 14 et de l'iode.

Les effluents liquides sont collectés et traités pour retenir l'essentiel de leur radioactivité. Ils sont ensuite entreposés dans des réservoirs pour laisser la radioactivité décroître naturellement. Avant leur rejet, ils subissent des traitements tels que la filtration qui permet de retenir les poussières radioactives.

Les effluents gazeux, issus de la ventilation des bâtiments, font également l'objet d'une filtration avant d'être rejetés dans l'atmosphère par une cheminée spécifique, dans laquelle des contrôles sont réalisés en continu. L'exposition du milieu naturel à ces rejets radioactifs est plus de 100 fois inférieure à la limite réglementaire pour le public (1 mSv/ an).



L'exploitation de la centrale nécessite aussi de réaliser des rejets chimiques non radioactifs issus notamment des produits utilisés pour le traitement et la protection des circuits contre la corrosion, le développement de micro-organismes ou encore l'usure normale des matériaux, notamment métalliques. Depuis 2015, de nouveaux règlements fixent les prescriptions réglementaires associées à ces prélèvements d'eau et de rejets. **En 2019, l'ensemble des résultats d'analyses a montré que les rejets terrestres, aquatiques et aériens des installations sont toujours restés conformes aux valeurs limites des autorisations réglementaires.**

FOCUS : La centrale de Saint-Alban a procédé à la mise en exploitation de bassins de confinement en sortie de ses réseaux de collecte des eaux pluviales. Ces installations viennent renforcer la protection de l'environnement vis-à-vis d'un éventuel incident de déversement ou d'écoulement d'une substance liquide classée dangereuse. L'ensemble des modifications réalisées dans le cadre de la mise en exploitation de ces nouvelles installations a fait l'objet d'un investissement à hauteur de quatre millions d'euros.

La centrale vérifie régulièrement la qualité des eaux présentes dans l'enceinte géotechnique construite sous les installations, en effectuant et en analysant des prélèvements d'eau via des puits de contrôle. Ces eaux ne font l'objet d'aucun usage direct, ni pour l'eau potable, ni pour les besoins agricoles.

DES SALARIÉS VIGILANTS

Protéger les Hommes et respecter l'environnement fait partie intégrante des pratiques professionnelles quotidiennes des salariés du site et des entreprises prestataires qui sont sensibilisés aux multiples enjeux environnementaux via des formations.

Le site a complété son programme d'exercices environnement pour toujours améliorer la capacité de ses salariés à faire face à une situation qui pourrait potentiellement avoir un impact sur l'environnement. Les scénarii permettent de mettre en situation les équipes, de l'exercice d'ensemble mobilisant les personnes d'astreinte, à l'exercice élémentaire organisé à l'échelle d'un service avec une problématique adaptée aux activités de chaque métier (gestion des rétentions lors d'un dépotage, mise en oeuvre d'un kit anti-pollution).



Exercice environnement

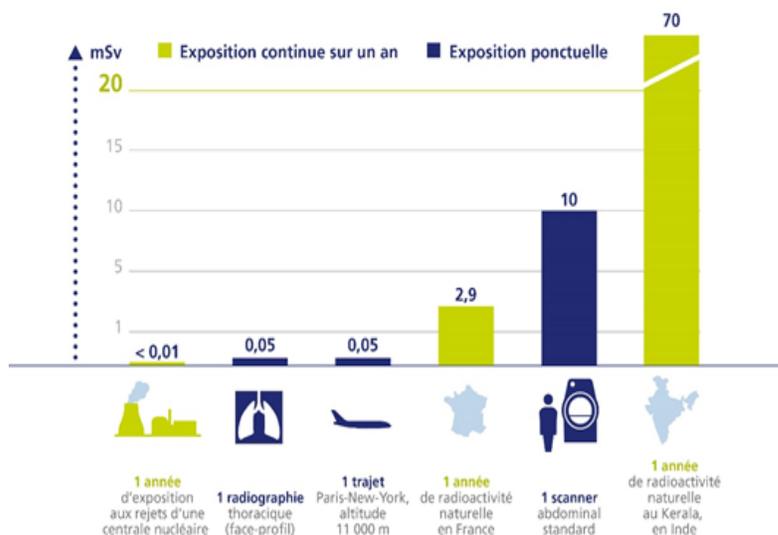
REPÈRES RADIOLOGIQUES

1 année d'exposition aux rejets radioactifs de la centrale nucléaire représente une dose inférieure à 0,01 millisievert (mSv).

En France, l'exposition moyenne annuelle d'une personne à la radioactivité naturelle est de

2,9

ECHELLE DES EXPOSITIONS dues aux rayonnements ionisants



FOCUS : Dans l'optique de réduire l'impact de ses installations, EDF mène depuis 1999 des études d'impact acoustique basées sur des mesures de longue durée dans l'environnement et sur les matériels. Les principales sources de bruit des installations sont les stations de pompage, les salles des machines, les cheminées du bâtiment des auxiliaires nucléaires, les essais des Diesels d'ultime secours et les transformateurs.

DIMINUER LES DÉCHETS ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE SAINT-ALBAN GÈRE SES DÉCHETS RADIOACTIFS ET CONVENTIONNELS AVEC LA PLUS GRANDE RIGUEUR EN APPLIQUANT TROIS PRINCIPES : LIMITER, TRIER ET VALORISER

En vue de réduire au maximum le volume de déchets, la centrale porte ses efforts sur la réduction à la source : préparation rigoureuse des chantiers, gestion optimisée des outillages, emballages, matériels et consommables.

Qu'ils soient de très faible activité, de faible activité ou de moyenne activité, les déchets nucléaires sont conditionnés en colis sur le site. Ils sont ensuite évacués suivant les filières d'élimination existantes :

- Les centres de stockage de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) situés dans l'Aube à Morvilliers et Soulaines.
- Les installations de CYCLIFE (ex SOCODEI filiale d'EDF) pour l'incinération et la fusion des déchets.

Tout au long de ce processus, leur traçabilité est totalement assurée aussi bien par EDF que par les filières dédiées.

Les déchets radioactifs n'ont aucune interaction avec les eaux (nappes phréatiques et cours d'eau) et les sols. Les opérations de tri, de traitement, de conditionnement, de préparation à l'expédition s'effectuent dans des locaux dédiés (systèmes de collecte d'effluents, ventilation). Lorsque les déchets radioactifs sortent des installations, ils bénéficient tous d'un conditionnement étanche qui constitue une barrière à la radioactivité et prévient tout transfert dans l'environnement.



Bennes déchets

FOCUS : En 2019, EDF a participé aux travaux préparatoires, aux différentes réunions publiques concernant le Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs (PNGMDR) et a présenté son cahier d'acteur.

95%

des déchets conventionnels (ferrailles, gravats...) sont valorisés ou recyclés dans des filières autorisées.

VALORISATION DES BIODÉCHETS ET DU MOBILIER



Tri des déchets alimentaires

La séparation des déchets alimentaires à la fin du repas a été mise en place depuis plusieurs années sur le site, grâce à l'installation d'un dispositif de tri au restaurant d'entreprise. Une collecte de bouchons et de bouteilles en plastique est organisée dans les bâtiments et en entrée de site pour favoriser les éco-gestes. De plus, les déchets issus d'éléments d'ameublement ont été expédiés à un éco-organisme qui a un objectif national de 75% de valorisation des déchets qu'il reçoit.

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Pour assurer son fonctionnement, la centrale de Saint-Alban a besoin d'eau qu'elle prélève dans le Rhône. La plus grande partie de cette eau est utilisée dans le circuit de refroidissement dans la partie non nucléaire des installations. Le site respecte des paramètres en termes de débit et de température (définis dans les autorisations réglementaires de prélèvements d'eau et de rejets d'effluents) et elle effectue un suivi permanent de ces critères.



S'ENGAGER POUR LA BIODIVERSITÉ

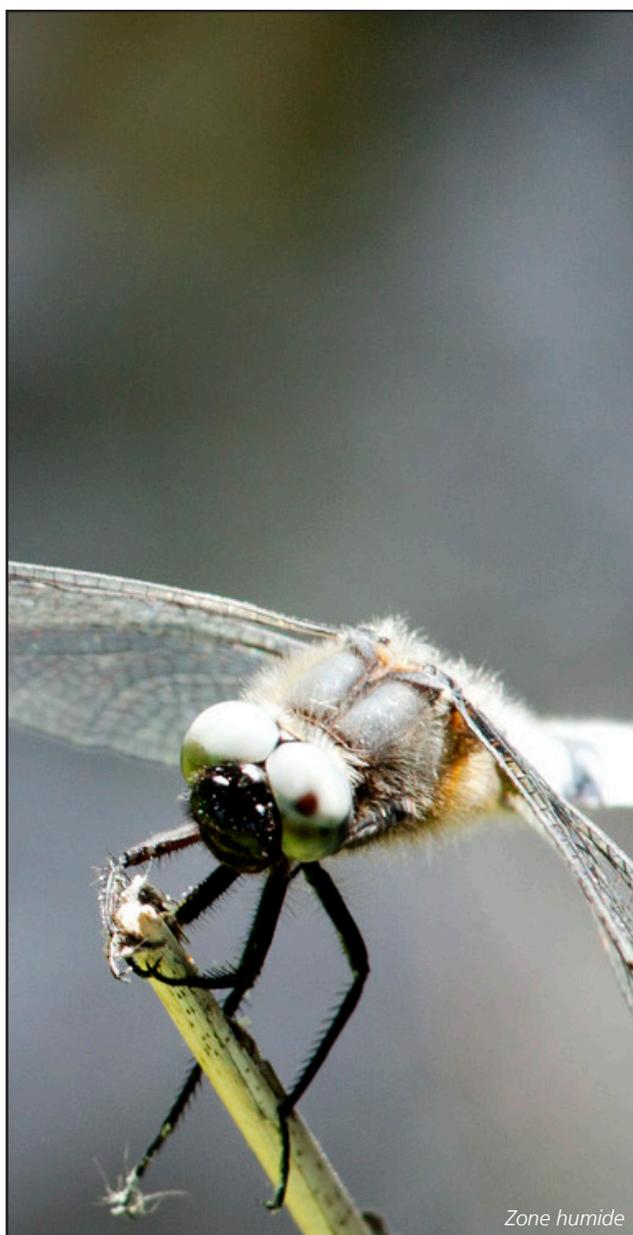
Depuis plusieurs décennies, le Groupe a fait de la biodiversité un enjeu majeur, car la plupart de ses installations industrielles se situent dans des zones protégées ou à leur proximité. EDF est ainsi un propriétaire foncier et un gestionnaire de ressources naturelles de première importance. Mieux connaître ce patrimoine, réduire les impacts des activités et enrichir la biodiversité locale sont des axes de performance pour les sites industriels.

Le Groupe entend développer une approche positive de la biodiversité, en améliorant en permanence ses pratiques. En 2018, l'engagement du Groupe dans l'initiative act4nature en précise les modalités de déploiement : connaître les enjeux biodiversité et mettre en oeuvre des actions concrètes, innover pour la biodiversité, s'engager dans un processus participatif, ouvert et contribuer aux politiques publiques. La biodiversité est ainsi un des six objectifs prioritaires de responsabilité d'entreprise d'EDF, en résonance aux dix-sept objectifs de l'ONU.

La centrale se mobilise pour donner de la visibilité à la biodiversité, en portant à la connaissance du public et des salariés, les actions concrètes mises en place pour préserver le monde du vivant et rappeler les liens entre biodiversité et changement climatique.

Le site dispose sur son foncier d'une zone humide, classée ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique). En partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Isère, un programme d'inventaires et d'actions a été établi pour la protection et la reconstitution de la biodiversité, avec des enjeux hydrologique (ancienne annexe alluviale du Rhône), écologique (présence du castor d'Europe et de l'agrion de Mercure) et d'entretien des écosystèmes.

Par ailleurs, une pratique agro-environnementale, l'éco-pâturage, a été mise en place en 2018 avec une éleveuse locale. Plusieurs zones sont désormais concernées sur le site, réparties sur 72 000 m².





Zone humide

2

SOCIAL **UN EMPLOYEUR RESPONSABLE**



PROTÉGER ET ASSURER LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

IDENTIFIER LES RISQUES

La prévention repose sur l'identification des dangers et l'évaluation des risques selon les situations professionnelles. Cette analyse permet d'établir la cartographie des risques présents à partir de laquelle des plans d'actions sont élaborés et suivis : formation, protection, sensibilisation, surveillance, durée d'intervention...

Chaque salarié (EDF et prestataires) est suivi médicalement en fonction du poste de travail et des risques auxquels il est soumis : température élevée, chimique, radiologique, travail sur écran... Ce suivi s'opère par des examens cliniques réguliers et complémentaires : radios, prises de sang, tests de vision... Les salariés exposés aux risques radiologiques bénéficient d'un suivi particulier.

FOCUS :

Un service médical composé de deux médecins, d'un infirmier et de trois infirmières et d'une assistante, est implanté sur le site. Il est reconnu ISO 17 025 pour son activité d'examens anthropogammamétriques (surveillance radiologique du personnel).

Des actions de sensibilisation sont mises en place chaque année pour préserver la santé de tous les collaborateurs : l'addictologie dans le cadre du mois sans tabac ou le cancer du sein lors de l'événement Octobre Rose.

UNE CULTURE SÉCURITÉ

La prévention des risques professionnels fait partie intégrante de la responsabilité sociale. L'implication de l'ensemble des collaborateurs doit être entretenue en continu. La sensibilisation des salariés et le développement d'actions ciblées sont des priorités.

Toutes les initiatives engagées ont permis d'améliorer significativement les résultats en matière de sécurité. La circulation du personnel et les manipulations d'objets restent les principales causes d'accidents. Cette démarche favorise le retour d'expérience et une mobilisation à tous les niveaux dans la prévention.

Une large communication est

réalisée autour des faits et des circonstances des accidents de travail afin de sensibiliser l'ensemble du personnel aux risques associés à leur activité. Les visites de sécurité par les managers sur le terrain, au cours desquelles peuvent être détectés des gestes, postures et conditions de travail à risques sont aussi un moyen efficace de renforcer la vigilance individuelle, la co-vigilance, une écoute et un dialogue constructifs. EDF porte la même attention à tous ses salariés, EDF et entreprises partenaires, qui partagent les mêmes exigences de sécurité. Ces critères sont d'ailleurs largement pris en compte lors de la sélection des entreprises prestataires et au cours des différentes phases de réalisation de travaux.



Les résultats sécurité s'inscrivent dans une progression d'ensemble depuis plusieurs années. Un point de satisfaction doit être souligné : l'absence d'accident à caractère «grave» notamment sur les risques critiques : opérations de levage de charge, situations de travail en hauteur ou activités comportant un risque électrique.

Dans le cadre de l'arrêt programmé, un accueil sécurité a été suivi par les intervenants d'entreprises extérieures, permettant ainsi de vérifier et de rappeler les règles de sécurité, de radioprotection et d'incendie à respecter sur les chantiers. Une action de reconnaissance a également valorisé les entreprises pour les chantiers performants en termes de maîtrise des conditions d'intervention.

LA RADIOPROTECTION : UN PROGRÈS PERMANENT

Dès le début de la mise en exploitation du parc nucléaire, la radioprotection a été au cœur des préoccupations des centrales. La démarche ALARA (As Low As Reasonably Achievable) a permis de baisser les doses individuelles en inscrivant dans la durée des pratiques et des moyens optimisés. D'excellents résultats ont été obtenus : la dose moyenne annuelle a été divisée par 2,5 en 20 ans et la dose collective par 3,5. Des progrès ont été réalisés dans le domaine des situations à risque, contrôles de radiographie industrielle et interventions en zones rouge ou orange. Des appareils de contrôle radiologique permettent de vérifier l'absence de contamination des personnes à la sortie de la zone contrôlée et de la centrale ; ils constituent des barrières successives pour éviter toute dissémination de la radioactivité par le personnel.

Le Poste de Supervision de la Prévention des Risques (PSPR), outil de suivi des conditions d'interventions en zone contrôlée, est fortement exploité. Véritable salle de commande déportée en dehors des installations industrielles, ce dispositif permet d'obtenir la retransmission des différentes mesures radiologiques, des données de radioprotection des intervenants et le suivi vidéo de chantiers en cours dans le bâtiment réacteur en phase d'arrêt pour maintenance. Le PSPR contribue ainsi directement à l'optimisation de la radioprotection.



Dosimètres

La radioprotection est l'ensemble des règles, des procédures et des moyens de prévention et de surveillance visant à empêcher ou à réduire les effets des rayonnements ionisants produits sur les personnes, directement ou indirectement.

Elle repose sur trois principes fondamentaux :

Le principe de justification :

Une activité ou une intervention nucléaire ne peut être entreprise ou exercée que si elle est justifiée par les avantages qu'elle procure rapportés aux risques inhérents à l'exposition aux rayonnements ionisants.

Le principe d'optimisation :

Les expositions individuelles et collectives doivent être maintenues aussi bas qu'il est raisonnablement possible.

Le principe de limitation :

Les expositions individuelles ne doivent pas dépasser les limites de doses réglementaires. Lors de chaque intervention en zone nucléaire, l'exposition des intervenants à la radioactivité est rigoureusement suivie et mesurée par des appareils dont le port est obligatoire (dosimètre électronique opérationnel et dosimètre passif). Pour l'ensemble des salariés d'EDF et des entreprises extérieures,

les résultats dosimétriques n'ont, sur l'année 2019, jamais dépassé la limite de dose définie par la réglementation, à savoir 20 mSv¹, sachant qu'EDF s'est fixée une limite plus stricte de 18 mSv. Aucun n'a d'ailleurs reçu une dose supérieure à 13 mSv.

¹ Le Sievert (Sv) est l'unité légale de radioprotection mesurant la dose intégrée par une personne exposée à une source de radioactivité : 1 Sv = 1 000 mSv. Le sievert est l'unité utilisée pour donner l'évaluation de l'impact des rayonnements sur l'Homme.



RECRUTER, FORMER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

La réalisation du programme de modifications et de maintenance des troisièmes révisions décennales en 2017 et 2018 est intervenue dans une période de nombreux départs en retraite de la génération des bâtisseurs. Le site de Saint-Alban avait dû anticiper depuis plusieurs années le renouvellement des compétences par des recrutements importants et réguliers. Etant donné le volume d'embauches, le site a été attentif à mixer les profils pour conserver un équilibre dans la pyramide des âges et varier les compétences : apprentissage, jeunes diplômés et salariés avec expérience.



Chantier pendant un arrêt pour maintenance

FOCUS :

Un dispositif, appelé « Académie des métiers », a été mis en place pour assurer la formation des nouveaux arrivants et veiller au renouvellement des savoir-faire. Il consiste en un cursus généraliste de quatorze semaines de formation. Il permet aux stagiaires d'acquérir une culture sûreté, d'appréhender les consignes de sécurité sur site et de comprendre les règles d'exploitation qui régissent l'activité d'une installation nucléaire. Cette formation est complétée par des cursus techniques adaptés à chaque métier.

La « culture de sûreté » repose sur des compétences collectives et individuelles acquises depuis le début de l'exploitation du parc nucléaire et développées en permanence grâce à un investissement important dans la formation.

En 2019, 76 000 heures de formation ont été dispensées aux salariés du site de Saint-Alban, dont plus d'un tiers sur le simulateur. 140 millions d'euros ont été investis pour équiper chaque centrale de cet outil permettant la formation des techniciens à la conduite des installations. Ce simulateur est une reproduction grandeur nature du système de contrôle commande de la centrale. Il permet d'élaborer tout type de scénarii et de mettre en situation les opérateurs pour développer leurs compétences. Le chantier école et la base maquettes sont des outils pédagogiques essentiels dans le programme de formation des intervenants du nucléaire. Des maquettes reproduisent les matériels et permettent ainsi de se former à la prévention des risques et à la fiabilisation des interventions.

FOCUS :

Deux années sont nécessaires pour former un pilote de centrale nucléaire, habilité à conduire les installations, à la suite d'examens spécifiques. Ensuite, il continue de se former tout au long de sa carrière, consacrant au minimum six semaines par an à l'entraînement sur simulateur et à la participation à des simulations de gestion d'accidents.

DES SALARIÉS PARTENAIRES IMPLIQUÉS

La centrale intègre pleinement les entreprises partenaires à sa vie industrielle. L'appel aux entreprises est un choix industriel qui répond à un double besoin : celui de disposer de compétences pointues ou rares et de bénéficier de soutien pour les arrêts de maintenance. Elle leur garantit les mêmes conditions d'intervention, de prévention et de sécurité. De nombreuses réunions sont organisées avant les arrêts. L'association IFARE (Information Formation Aide au Recrutement et Emploi) regroupe un grand nombre d'entreprises qui interviennent à la centrale de Saint-Alban. Interlocuteur privilégié, elle favorise la culture commune dans les domaines de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement. Pour travailler sur une centrale, les entreprises prestataires doivent présenter toutes les garanties pour répondre aux exigences des référentiels de sûreté et de qualité et doivent aussi prendre en compte les valeurs d'EDF en matière de développement durable. Un cahier des charges social est intégré dans tous les appels d'offres et les entreprises sont tenues d'en appliquer les dispositions.

L'ALTERNANCE, UN TREMLIN POUR L'EMPLOI

Grâce à un accompagnement personnalisé, destiné à aider les jeunes à obtenir un diplôme reconnu et à acquérir une expérience professionnelle, ce dispositif de formation est un moyen particulièrement efficace pour assurer une transmission intergénérationnelle des savoir-faire. Secteur industriel de pointe, le nucléaire fournit des emplois à forte valeur ajoutée qui nécessitent des compétences spécifiques. La centrale entretient des relations étroites avec les établissements scolaires et présente régulièrement les métiers du nucléaire.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Il existe plus de cinquante métiers différents sur le site : la conduite des installations (chef d'exploitation, technicien d'exploitation, opérateur...), la sûreté (ingénieur sûreté...), la sécurité (ingénieur sécurité, technicien radioprotection...), l'environnement (chimiste, ingénieur et technicien environnement...), maintenance dans les domaines de l'électricité, de la mécanique, des automatismes, de la robinetterie et de la chaudronnerie (chargé de préparation, intervenant...) ou encore la formation et les fonctions tertiaires.

La diversité des métiers au sein de l'entreprise offre aux salariés l'opportunité d'évoluer et de construire leurs parcours professionnels au sein du site ou plus largement du groupe EDF. Tout au long de leur carrière, EDF accompagne le développement professionnel des femmes et des hommes et déploie un programme pour la professionnalisation des salariés.

FOCUS :

Le réseau NGN (Nouvelle Génération du Nucléaire) a été créé en 2009 par le groupe EDF. Le réseau Nouvelle Génération du Nucléaire permet de donner un nouveau souffle au milieu de l'industrie nucléaire grâce à la dynamique et l'implication des nouveaux embauchés. L'objectif de ce réseau est de favoriser les échanges et les rencontres afin d'améliorer leur intégration sur le site et d'apporter un «regard neuf» sur les pratiques du site.

Depuis 2017, des dialogues internes «Parlons Energie» ont permis de rassembler les salariés dans des ateliers consacrés aux enjeux du changement climatique, des énergies décarbonées et de la transition énergétique.

41 ans, âge moyen des salariés

75 stagiaires

20 % de femmes

26 travailleurs handicapés

46 alternants

FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

UNE DÉMARCHE ÉTHIQUE

La charte éthique du groupe englobe les valeurs qui doivent guider l'action de tous les salariés. Au service de la performance et dans une exigence d'intégrité, trois valeurs animent aujourd'hui cette démarche : Respect – Solidarité – Responsabilité.

Chaque salarié s'engage à respecter la personne, agir avec intégrité, protéger le patrimoine, respecter les parties prenantes et être un acteur de l'éthique du Groupe.

Un dispositif d'alerte éthique permet d'adresser tout signalement de manquement aux engagements éthiques d'EDF à la commission éthique et déontologie du Groupe.

L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

EDF considère la Qualité de Vie et la Santé au Travail (QVST) comme une source de performance durable. L'ambition du site de Saint-Alban est de permettre aux salariés d'évoluer dans un environnement propice à leur développement personnel. La centrale a déployé de nombreuses actions et des services afin d'améliorer sensiblement le quotidien de tous, salariés EDF et prestataires, en conciliant vie professionnelle et personnelle.

Depuis novembre 2014, une conciergerie d'entreprise a ainsi ouvert ses portes permettant l'accès à un ensemble de biens et de services directement sur le lieu de travail : boulangerie, paniers de fruits et légumes issus de producteurs locaux, pressing, cordonnerie, services postaux,

montage de pneumatiques en hiver et référencement des hébergements pour les prestataires...

Les services proposés sont exclusivement négociés avec des commerçants implantés à proximité du site et favorisent le développement des entreprises d'insertion et des associations solidaires.

Un ostéopathe et une assistante sociale interviennent sur le site. Des ateliers de sophrologie ont également été mis en place pour apporter davantage de sérénité et de bien-être au travail.

LA DIVERSITÉ, UNE FORCE POUR L'ENTREPRISE

Le Groupe EDF figure parmi les premières grandes entreprises impliquées dans l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap..

Agir sur les mentalités, révéler tous les potentiels, devancer les problématiques, réinventer l'accès à l'emploi : autant d'actions nécessaires pour faciliter le recrutement et accompagner les salariés handicapés sur le site. Des journées de sensibilisation permettent une prise de conscience autour des enjeux emploi/handicap et une valorisation des initiatives menées au quotidien par des associations. La centrale emploie des travailleurs handicapés sur des postes aménagés. Elle collabore notamment avec des ESAT* pour les travaux de jardinage.

*Établissement et service d'aide pour le travail

FOCUS :

Le site s'est engagé dans une démarche de prévention des risques psycho-sociaux. Une cartographie complète de ces risques pour chaque métier a été réalisée afin de donner lieu à des actions de prévention ciblées. L'ensemble des managers a été formé afin d'identifier au plus tôt ces situations.

Le Groupe EDF est engagé en faveur de la mixité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, pour la diversité et l'inclusion de toutes les différences.



« Je m'appelle Ouhari, j'ai 49 ans. Je suis chargé de surveillance et d'intervention depuis 6 ans au sein du CNPE »

« Je m'appelle Karine, j'ai 47 ans. Je suis chargée de surveillance et d'intervention depuis 4 ans au sein du CNPE »

AU TRAVAIL, CE SONT LES COMPÉTENCES QUI COMPTENT



Le **Sexisme Ordinaire** n'est jamais **anodin** !

Le **Sexisme Ordinaire** n'est jamais **anodin** !

3

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

**UN PARTENAIRE
DURABLE
DU TERRITOIRE**



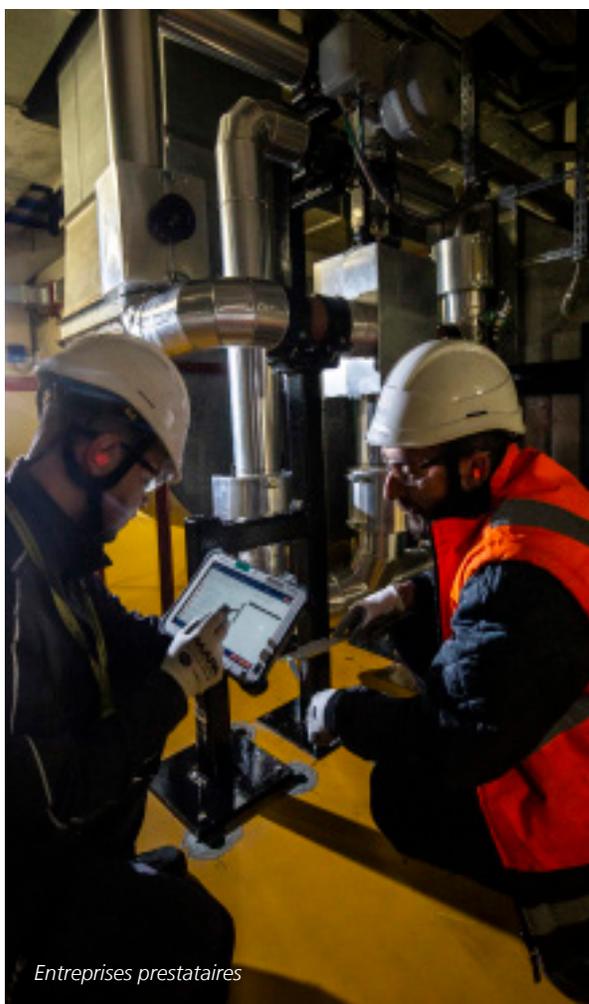
CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES IMPORTANTES

Dès le lancement des chantiers en 1975, la centrale de Saint-Alban a participé au développement du tissu économique local. Elle est aujourd'hui un acteur industriel important sur son territoire. Au-delà des salariés d'EDF et des prestataires permanents, il convient d'ajouter les salariés d'entreprises partenaires qui viennent renforcer les équipes lors des arrêts pour maintenance : de 500 à 2 000 selon le type d'arrêt.

Depuis 2014, le site de Saint-Alban a étendu son parc immobilier avec la construction de 183 pavillons répartis sur cinq nouvelles cités EDF : Félines (26 maisons), Andancette (22 maisons), Pélussin (18 maisons), Annonay (36 maisons), Saint- Maurice (64 maisons) et Ampuis (17).

Conformément à la législation en vigueur, EDF a exprimé aux investisseurs sa volonté de favoriser les entreprises locales à concourir aux appels d'offres pour favoriser l'emploi dans la région. Ces nouvelles cités contribuent fortement à l'emploi indirect en apportant une dynamique aux communes et au commerce local.



Entreprises prestataires

FOCUS :

252 entreprises locales ont été sollicitées en 2019 et 69 % des achats s'effectuent en région. Le site favorise le développement économique local.

En 2019, la centrale de Saint-Alban a apporté une contribution fiscale de 79,7 millions d'euros (taxe sur les installations nucléaires de base et autres redevances).



Présentation du Grand Carénage
aux parties prenantes du territoire

INVESTIR POUR L'AVENIR

Le Grand Carénage a pour ambition de prolonger la durée de fonctionnement du parc nucléaire français au-delà de 40 ans.

Le programme « Grand Carénage » est structuré autour de quatre domaines d'investissement, conduisant à une estimation d'un milliard d'euros sur le site de Saint-Alban pour la période 2015-2020. Il impacte positivement et durablement un territoire élargi, aux frontières de cinq départements : l'Isère, la Loire, l'Ardèche, la Drôme et le Rhône

- **Le déploiement des modifications post-Fukushima** : mise en place de la Force d'Action Rapide Nucléaire (FARN) et progressivement réalisation du « noyau dur » prescrit par l'Autorité de sûreté nucléaire (avec le déploiement de Diesels d'ultime secours, la réalisation d'un centre local de crise sur chaque site, des moyens de refroidissement ultimes...). Une partie des travaux avait déjà été planifiée avant l'accident de Fukushima.
- **Les investissements réalisés lors des arrêts des unités pour maintenance et notamment des visites décennales**, qui comprenaient les contrôles réglementaires et les épreuves des appareils sous pression, ainsi que le déploiement des nouveaux référentiels de sûreté. La mise à jour du référentiel de sûreté répond principalement à la logique de mise à niveau des exigences au regard du retour d'expérience national et international accumulé.
- **La maintenance des gros composants** : il s'agit du remplacement ou de la rénovation de composants lourds tels que les générateurs de vapeur, les alternateurs, les transformateurs, les condenseurs, les réchauffeurs, etc.
- **Les projets «patrimoniaux»**, sont souvent associés à des référentiels de sûreté, pour protéger le parc contre les risques incendie, inondation, grands chauds ou grands froids par exemple, ou pour garantir dans la durée la protection des sites nucléaires, à travers la constitution de stocks de pièces de rechange stratégiques et de systèmes de gestion de ces pièces de rechange, ou encore la rénovation de l'informatique industrielle du parc.



Numérisation de la salle de commandes

Le programme Grand Carénage représente une opportunité pour les territoires. Il s'agit pour EDF de consolider ses relations avec les parties prenantes et de faire de ce programme un véritable projet de territoire. Les pouvoirs publics, les élus, l'ADEIR (Association pour le Développement Economique de l'Isère Rhodanienne) et la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) nord-Isère se sont imposés comme des points d'entrée privilégiés pour créer des passerelles entre le projet de territoire et les investissements réalisés sur le site de Saint-Alban.

FOCUS :

Afin de faciliter la logistique, la fluidité des parcours et un temps d'accès réduit pendant les arrêts «Grand Carénage», un poste d'accès secondaire a été créé et un parking a été étendu. Les travaux ont mobilisé 100% d'entreprises régionales.



La construction des Diesels d'ultime secours répond à une prescription technique Post-Fukushima. L'objectif est de disposer d'une alimentation électrique supplémentaire en cas de perte des cinq autres alimentations électriques externes et internes de la centrale. Capables de résister aux situations les plus extrêmes, ces groupes diesels d'une puissance de 3 MW et de 72 h d'autonomie, sont installés sur toutes les centrales du parc nucléaire en fonctionnement.

La politique industrielle se construit en lien avec le territoire.

Dans le strict respect des règles des marchés, le site de Saint-Alban a toujours souhaité être facilitateur entre les entreprises locales et les prestataires nationaux de premier rang. Le speedmeeting «Grand Carénage», mis en place dès 2015, s'inscrivait pleinement dans cette stratégie. Ce forum de rencontres a été organisé entre les principaux prestataires et le tissu des PME-PMI locales.

Dans la continuité de cette démarche, EDF et le réseau des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes ont renforcé leur coopération en faveur du développement économique de leur territoire par le déploiement d'une plateforme collaborative dédiée au nucléaire, « ECOBIZ Nucléaire » (<http://www.ecobiznucleaire.fr>).

Les PME/TPE, au premier rang desquelles les entreprises locales, peuvent bénéficier des marchés de sous-traitance du Grand Carénage d'EDF, de la déconstruction et, plus globalement, du programme industriel des sites nucléaires EDF de la région.

Il s'agit de soutenir l'économie locale et les entreprises de proximité dans les territoires, de façon à inciter à l'activité en circuit court et au développement durable autour de cette activité productive. Cette communauté Ecobiz est dédiée et réservée aux entreprises industrielles et de négoce technique, prestataires de services, centres de recherches, centres de formations, acteurs économiques et institutionnels. En devenant adhérentes à ce réseau, les entreprises locales peuvent ainsi avoir connaissance et tirer parti des besoins de sous-traitance pour les chantiers des quatre centrales nucléaires de la vallée du Rhône ainsi que pour les chantiers de déconstruction de la région.

INFORMER : UN DEVOIR DE TRANSPARENCE

Depuis le début de son exploitation, le site s'est toujours attaché à donner une information réactive et transparente sur son activité. La centrale entretient des relations étroites avec ses interlocuteurs locaux et a à cœur d'instaurer avec eux un dialogue ouvert afin de les écouter et de les informer sur ses actualités et ses enjeux. Elle a pour volonté de nouer des relations avec tous les publics dans les sphères sociale, politique, publique, économique, scolaire, industrielle et scientifique.

FOCUS : LE DEVOIR DE RÉPONSE

L'article L125-10 et suivant du code de l'environnement impose à la centrale de traiter et de répondre par écrit dans un délai d'un ou de deux mois selon le volume et la complexité de la demande à tout courrier reçu du public (à partir de la date de réception). Une copie de chaque réponse est envoyée à la présidente de la CLI.

LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)

La CLI est composée d'élus, de représentants des organisations syndicales, d'acteurs économiques, d'associations de protection de l'environnement et d'experts qualifiés.

La CLI a pour mission d'informer le public en toute transparence et d'apporter un éclairage sur toutes les questions concernant la sûreté nucléaire, la radioprotection et l'impact des activités nucléaires sur les populations et l'environnement.

La centrale a participé aux trois assemblées générales de la CLI en 2019 et à une réunion publique.

DES RENCONTRES MIX-ÉNERGÉTIQUES

Depuis cinq ans, la centrale invite les membres de la CLI et les acteurs du territoire à des visites qui illustrent la transition énergétique de demain : un mix d'énergies renouvelables avec un socle nucléaire important. Ces événements constituent aussi des rendez-vous d'échanges et de dialogue sur les enjeux du groupe EDF. Plus d'une centaine d'élus, d'entreprises et d'associations ont ainsi pu découvrir l'EPR de Flamanville, les activités R&D du CEA de Cadarache, les travaux d'ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor), le chantier hydroélectrique de Romanche Gavet, les activités de Photowatt ou encore les smart grids et les réseaux connectés pour piloter les villes du futur.



Des acteurs du territoire en visite à Romanche-Gavet

ACTEUR DU TOURISME INDUSTRIEL

La centrale de Saint-Alban propose toute l'année des visites de ses installations. En 2019, plus de 5 000 visiteurs ont ainsi découvert ou re-découvert le patrimoine industriel du site, le fonctionnement des deux unités de production et le savoir-faire des femmes et des hommes de divers métiers, tous acteurs et créateurs de valeurs dans l'entreprise.

Durant les vacances scolaires, des animations sont proposées aux plus jeunes sur le thème des énergies. A travers des conférences, des modules interactifs, pédagogiques et ludiques, des ateliers créatifs, les enfants peuvent vivre une véritable immersion dans l'univers de l'électricité, en étant acteurs de leur propre apprentissage

Des événements spécifiques sont également programmés lors de la Fête de la nature, la Fête de la science, la semaine du Développement Durable, la semaine de l'Industrie, la Journée de l'eau.

Un objectif : sensibiliser le public le plus large à l'essence même de notre industrie : l'électricité.

Ouverture, information, proximité, transparence : c'est de cette manière que la centrale conçoit son métier de producteur d'électricité et d'acteur industriel responsable sur le territoire.



Energy Kids



Visite de la salle des machines

FOCUS :

Des informations disponibles à tout moment sur www.edf.fr/saint-alban et @EDFSAINALBAN.

S'IMPLIQUER ET S'ENGAGER DANS LA VIE LOCALE

L'ANCRAGE TERRITORIAL

Toute l'année, la centrale de Saint-Alban accompagne de nombreux projets et organise des actions de partenariats dans différents domaines avec des associations implantées dans les communes proches du site. Solidarité, insertion, emploi, environnement, sciences et techniques, innovation, sport, actions envers les jeunes président à toutes nos actions de sponsoring et de mécénat, en accord avec les valeurs du groupe EDF.

LE SOUTIEN DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP)

La sensibilisation à la sûreté et l'accompagnement des plus jeunes sont des engagements permanents dans l'activité nucléaire. Les partenariats avec les JSP se traduisent notamment par une aide financière pour l'achat de leur matériel et une entraide mutuelle autour d'opérations de solidarité, notamment lors du Téléthon. Depuis plusieurs années, la centrale a ainsi apporté son soutien aux Jeunes sapeurs-pompiers du Pilat Rhodanien, du Péage de Roussillon, de Vienne, de Condrieu, de la Valloire, de Beaurepaire, de Givors et de St Chamond.



Partenariat avec les Jeunes sapeurs-pompiers de Beaurepaire

DES PARTENARIATS ENGAGÉS DANS LE SPORT LOCAL

Le site est partenaire de la Course des neutrons, manifestation sportive et emblématique qui a célébré sa 30^{ème} édition en 2019

La centrale a également apporté son soutien aux « Ciels et Blancs » du CS Vienne rugby, au club de canoë kayak d'Annonay, au club de foot de Salaise, de Serrières et de Saint-Maurice, à la section Handisport du Rhodia Club ainsi qu'à la section natation d'HandiVienne.

Elle a par ailleurs participé au financement d'un city park sur la commune de St Pierre de Boeuf pour favoriser le sport pour tous.



Partenariat club de football



Au total, ce sont plus de **30** associations et clubs locaux qui bénéficient du soutien de la centrale

DES PARTENARIATS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, L'INSERTION, LES SCIENCES & TECHNIQUE ET L'INNOVATION

Le site apporte un appui technique, financier et matériel depuis neuf ans à l'association du **Canal de la Varèze** qui se mobilise pour entretenir et protéger ce canal, lieu de vie d'un biotope exceptionnel, tant pour sa faune que sa flore. Le canal, patrimoine historique et culturel du XII^{ème} siècle, s'étend sur sept kilomètres et traverse les communes d'Auberives-sur-Varèze, Clonas-sur-Varèze et Saint-Alban du Rhône, en Isère.

La centrale EDF soutient l'association de pêcheurs «**l'Ablette Rhodienne**» qui se mobilise pour entretenir et protéger le milieu aquatique sur 50 km de rivières en première catégorie (Varèze, Sanne, Bège, Dolon et une partie des Orons) et 37 km en deuxième catégorie (Rhône et canaux). L'association est présente sur 19 communes du département. Le site s'est également engagé aux côtés de Rives Nature, labellisé «Territoire Engagé pour la Nature», qui apporte expertise, conseil, recherche et formation à la biodiversité et à sa prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire.

Le site a cédé gracieusement un terrain d'une superficie de près de 7 000 m² à un jeune agriculteur. Ce dernier recherchait un terrain à usage agricole dans un secteur proche afin de se lancer dans la production de blé et de maïs. La centrale a souhaité l'accompagner et l'aider dans son projet d'insertion professionnelle. Toujours en lien avec l'insertion sociale, professionnelle et l'emploi, des partenariats ont été initiés avec les Jardins de Cocagne, ACI ReEmploi et Rebond Lire.

Des animations ont été mises en place autour d'hôtels à insectes, des abeilles et de la pêche en lien respectivement avec le **centre d'observation de la nature de l'île du Beur** et l'association de pêche **la Gaule Rambertoise**.

Des actions ont été aussi menées en lien direct avec le fleuve Rhône. La centrale a mis en place à plusieurs reprises une «**balade boat&bike**». Ce

circuit maritime et terrestre permet de découvrir différemment les richesses naturelles et la biodiversité du territoire. Cette navigation offre une lecture complète du Rhône, à travers les différentes fonctions du fleuve, entre économie, environnement, culture, histoire et lien social.

Dans le cadre du projet «*Regards du Rhône, Rhône en rêves, Rhône en vrai*», la centrale s'est associée à **Science & Art** qui invite les publics scolaires à explorer le patrimoine naturel et culturel de leur fleuve local, puis à en faire une restitution artistique collective. Une partie des œuvres a été exposée au Centre d'information du public de la centrale. Une classe de Pélussin «Ambition Réussite» a bénéficié d'une aide financière de la centrale pour réaliser son projet de mobilité douce en lien avec la biodiversité.

La centrale valorise également son métier de producteur d'électricité en finançant des projets de **prises en lumière de patrimoines historiques** (la fresque gallo-romaine du II^{ème} siècle de la Villa Licinius, le théâtre antique de Vienne, le château de Roussillon), d'**éclairage** (stade de football de Chavanay), d'**enfouissement de lignes électriques** (commune de Saint-Alban), ou d'**économie d'énergie** (commune de Condrieu) dans une **démarche éco-environnementale, d'innovation technologique ou encore d'embellissement des paysages**.

Avec la Chambre de Commerce et d'Industrie nord-Isère, le site a soutenu l'**innovation** et l'ancrage territorial, en accompagnant une **jeune entreprise iséroise** pour le lancement d'un projet qui allie sport et mobilité électrique.

Les partenariats prolongent l'engagement économique, social et environnemental de la centrale. Ils consolident les relations de proximité avec l'ensemble des parties prenantes.

FOCUS :

Le site de Saint-Alban a remis un chèque de plus de 13 626 euros en 2019 à l'AFM (Association Française contre les Myopathies) dans le cadre de la 33^{ème} édition du Téléthon.

L'ensemble des salariés de la centrale se mobilise à travers différentes opérations : vente de viennoiseries et épreuves sportives (course, cyclisme et natation). Pour toutes les activités sportives, tous les kilomètres parcourus sont transformés en euros. Enfin, les salariés ont la possibilité de faire des dons d'heures, en offrant des heures de congés converties en euros et abondées par EDF.

Le Groupe est l'un des premiers contributeurs du Téléthon, en faveur de la recherche médicale, grâce à l'exceptionnelle mobilisation de ses salariés, aux côtés des malades et de leurs familles.

FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En cohérence avec la transition énergétique, le Groupe fait de l'utilisation optimale des ressources naturelles consommées par sa chaîne de valeur et le réemploi de ses matières et matériels, une composante essentielle de sa responsabilité d'entreprise et a inscrit cet axe dans sa politique de développement durable. Chaque année, la centrale fait dons de matériels à des associations (matériel informatique, casiers...).

LE PROJET PARTNER (PARC TERTIAIRE NUCLÉAIRE ECO RÉNOVÉ)

Le site de Saint-Alban a investi trente-cinq millions d'euros pour la construction et la rénovation de bâtiments tertiaires. L'insertion paysagère de ces bâtiments (hauteur, coloris, matériaux) a été étudiée par un cabinet d'architecture. Les constructions sont éco-responsables (50 KWh/m²) et respectent les normes environnementales en vigueur (Réglementation Thermique 2012).



Bâtiment Pilat - 10 000 m² - 650 personnes

FOCUS : un engagement éco-responsable

Les gravats et terres extraits lors des terrassements ont été réutilisés sur place (voiries) ou revalorisés. Les arbres ont été donnés pour être transformés en bois énergie par une entreprise (GRDE- 38). Les granulés ont ensuite été proposés à des communes de l'Isère pour le chauffage de logements sociaux.

D'autre part, des projets de reboisement dans le Parc du Pilat ont été finalisés sur une parcelle de deux hectares à Saint-Genest-Malifaux (42). Le Parc du Pilat, dans le cadre de sa charte forestière, vise à expérimenter différentes pratiques sylvicoles permettant d'optimiser conjointement performance économique et environnementale, en tenant compte des enjeux liés au changement climatique. Pour répondre à la sollicitation de la centrale et suite à un appel lancé aux acteurs forestiers du territoire, le GPF Coopérative forestière a proposé un chantier de reboisement répondant à ces critères, en accord avec les propriétaires. Le site de Saint-Alban a financé des travaux sylvicoles visant à la reconstitution du peuplement forestier de cette parcelle. Cette initiative a été menée dans le cadre d'une démarche volontaire et spontanée de compensation de défrichement.

ENCOURAGER LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Trente véhicules électriques professionnels constituent la flotte de véhicules électriques de la centrale, favorisant ainsi les transports sans émission de CO₂.

Parmi ces voitures, sept sont mises à disposition des salariés habitant en cité EDF à plus de 5 km du site, dans le cadre d'un dispositif de covoiturage d'entreprise. Elles remplacent des navettes thermiques, dans une démarche plus économique et écologique.

Des bornes électriques pour le rechargement des batteries et des emplacements réservés à l'autopartage ont été installés afin de faciliter le bon fonctionnement de cette nouvelle organisation. Ces bornes viennent compléter un dispositif déjà existant sur les parkings du site et destiné aux salariés propriétaires de véhicules électriques.

Depuis plusieurs années, le parc de voitures thermiques est progressivement remplacé par des véhicules électriques, qui sont utilisés pour le transport de matériels, les déplacements au sein du site et lors de la tournée environnement, réalisée par le laboratoire afin d'effectuer ses prélèvements et analyses autour de la centrale.

En favorisant les transports sans émission de CO₂, la centrale nucléaire de Saint-Alban s'engage pleinement dans le projet EV100 * et la politique environnementale du groupe EDF.

EV100 est une initiative mondiale née à New-York lors de la Climate Week NYC en septembre 2017. Elle vise à fédérer les grands groupes engagés autour du développement de la mobilité électrique et de sa généralisation d'ici 2030.

L'engagement du Groupe EDF est de convertir l'intégralité de sa flotte automobile à l'électrique en France d'ici 2030, contribuant ainsi au développement d'une société bas carbone.



Flotte de véhicules électriques

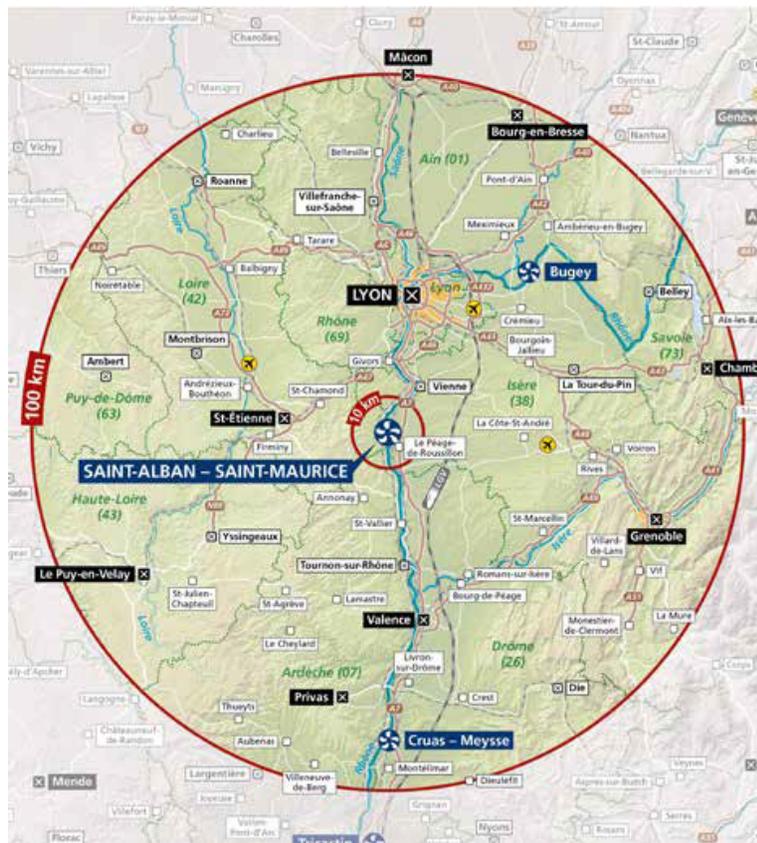
POUR EN SAVOIR PLUS...

EDF EN RÉGION

En Auvergne-Rhône-Alpes, avec près de 23 000 collaborateurs dans la région au service des clients, le Groupe EDF est présent sur l'ensemble de ses métiers : la production d'énergie hydraulique (un parc de 168 barrages et usines de production) et nucléaire (14 unités sur quatre sites).

Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{ère} région productrice d'électricité en France, représentant 21 % de la consommation française. Depuis 70 ans, EDF assure ses missions au plus près des territoires, fort de ses valeurs de service public et en soutien au développement économique local. L'efficacité énergétique est au cœur des enjeux actuels d'EDF qui y consacre une part importante de sa Recherche & Développement et la met en oeuvre sur le terrain auprès des collectivités et de l'ensemble de ses clients.

L'innovation est également un axe fort d'EDF en Auvergne-Rhône-Alpes au sein du pôle ingénierie : avec plus de 2 000 collaborateurs dans quatre unités basées à Lyon et dans le sillon alpin, elle constitue un pôle d'excellence d'envergure internationale, au service des performances et de la sûreté des installations de production.





1^{ère}

région de France en production d'électricité

1^{ère}

région de France productrice d'électricité renouvelable

1^{ère}

région REPOS (Région à énergie positive)

68 000

emplois locaux créés par les achats locaux d'EDF



3 500 000

clients particuliers

220 000

entreprises et professionnels

5 000

collectivités



Près de 2,5

milliards d'euros d'achat annuel

ANNEXES

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	UNITÉS	2019
Energie		
Production d'électricité d'origine nucléaire	TWH	18,44
Sûreté		
Inspections de l'ASN	Nombre	19 + 1 inopinée
Événements significatifs de sûreté de niveau 1		1
Événements significatifs de sûreté de niveau 2		0
Exercices de crise		15
Exercices organisés en lien avec les secours externes		4
Rejets radioactifs liquides		
Tritium (% de la limite réglementaire)	TBq	62,1 (77,6%)
Carbone 14 (% de la limite réglementaire)	GBq	20,3 (10,7%)
Iodes (% de la limite réglementaire)	GBq	0,000696 (0,7%)
Autres produits de fission ou d'activation (% de la limite réglementaire)	GBq	0,332 (3,32%)
Rejets radioactifs gazeux		
Gaz rares (% de la limite réglementaire)	TBq	0,617 (2,47%)
Tritium (% de la limite réglementaire)	GBq	1 240 (27,6%)
Carbone 14 (% de la limite réglementaire)	TBq	0,514 (36,7%)
Iodes (% de la limite réglementaire)	GBq	0,0286 (3,58%)
Autres produits de fission ou d'activation (% de la limite réglementaire)	GBq	0,0069 (6,91%)
Déchets		
Mesures / Prélèvements & analyses	Nombre	20 000 / 7 500
Tonnes de déchets conventionnels / taux de valorisation	Nombre	2 289,5 / 95 %
Événements significatifs environnement		2
INDICATEURS SOCIAUX	UNITÉS	2019
Effectifs et répartition		
Salariés EDF	Nombre	765
Salariés entreprises prestataires	Nombre	379
Embauches	Nombre	4
Alternants	Nombre	46
Égalité professionnelle		
Proportion de femmes	%	20 %
Diversité		
Salariés en situation de handicap	Nombre	26
Embauche de travailleurs handicapés	Nombre	1
Conditions hygiène et sécurité		
Taux de Fréquence (salariés EDF et prestataires)	Tf	2,3
Salariés EDF ou prestataires ayant reçu une dose supérieure à la limite réglementaire de 20 mSv	Nombre	0
Salariés EDF ou prestataires ayant reçu une dose supérieure à 13 mSv	Nombre	0
Événements significatifs de radioprotection		4
Formation		
Volume de formation	Heures	76 000
INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX	UNITÉS	2019
Investissement de Maintenance / Fonctionnement et ingénierie	Millions d'€	81
Retombées économiques	Millions d'€	79,7
Information du public		
Visiteurs sur le site	Nombre	5 193
Lettres externes	Nombre	11
Partenariats		
Nombre de partenariats	Nombre	32



*EDF Direction Production Nucléaire
Centre Nucléaire de production d'électricité
BP 31 - 38550 Saint-Maurice l'Exil
Téléphone : 04 74 41 32 32
www.edf.fr/saint-alban
@EDFSAINALBAN*

Crédits photos : Photothèque EDF, Mission communication de la centrale EDF de Saint-Alban, S. Sassoulas., P. Eranian